

(1) **CERTIFICAT**

(2) N° du certificat : **ZP/B144/22-PZ**

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® -360**

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer**

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 22-102_Rev.01.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.


(11) Ce certificat est valide jusqu'au 25.04.2029.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 26.04.2024

Signé : Brumm
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Gérant

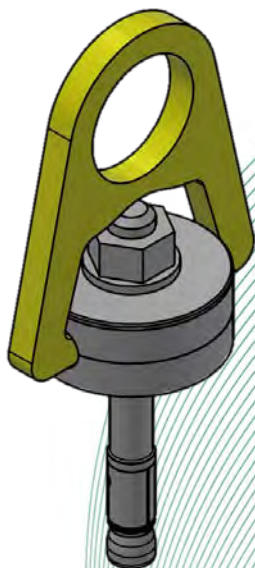
TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B144/22-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® -360

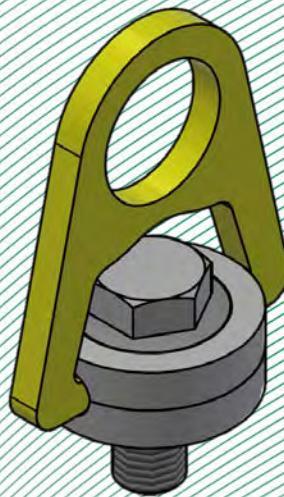
14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® -360 (photos 1 – 3) et ses variantes possibles servent de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute et sont prévus pour le montage dans des supports en béton ou en acier de solidité suffisante. Pour ce faire, l'élément de fixation correspondant est inséré via une douille dans le corps de base rond en deux parties (Ø 50,0 mm).

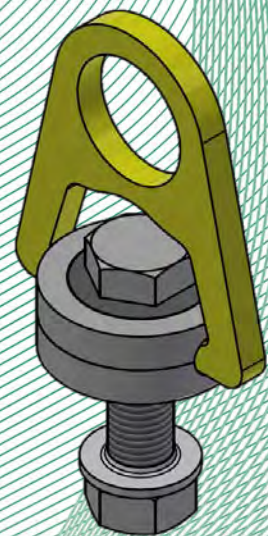
Deux alésages (Ø 10,0 mm) se trouvent sur les côtés du corps de base. Ils servent à recevoir l'œillet d'ancrage (t = 8 mm). Au niveau de cet œillet, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre les chutes. Le dispositif d'ancrage peut être sollicité dans toutes les directions et est en matériau résistant à la corrosion.



ABS-Lock® -360-B



ABS-Lock® -360-St pour vissage
M16 ou M20



ABS-Lock® -360-St pour blocage
par contre-écrou M16

Photos 1 – 3: Dispositif d'ancrage, type : ABS Lock® -360 et ses variantes possibles

- (15) Rapport
PB 22-102_Rev.01, 26.04.2024